

CHAUFFAGE AU BOIS : LES BONNES PRATIQUES



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

LES EFFETS DU BOIS ÉNERGIE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Malgré l'amélioration de la qualité de l'air en France, 40 000 décès prématurés par an sont encore imputables à l'exposition aux particules fines entre 2016 et 2019 (ou 7 % de la mortalité totale sur cette période) – Source : Santé Publique France, Février 2021.

Si la pollution atmosphérique représente aujourd'hui le premier sujet de préoccupation environnementale des Français, les émissions de particules fines, issues principalement de la combustion de bois en sont un enjeu majeur.

Aujourd'hui, près de 7 millions de foyers français ont été convaincus par le chauffage au bois « séduisant » et réconfortant. Pourtant, les systèmes de chauffage au bois ont également des inconvénients s'ils sont mal utilisés ou mal entretenus : consommation plus importante de bois, fortes émissions de polluants, diminution de l'efficacité de chauffe...

Face à un enjeu majeur de santé publique, Saint-Étienne Métropole a amorcé un virage volontariste dans l'amélioration de la qualité de l'air avec la mise en place d'un Plan qualité de l'air d'envergure comprenant notamment l'aide au renouvellement de système de chauffage anciens et peu performants.



Vous trouverez ainsi dans ce guide de précieux conseils pour utiliser et entretenir efficacement, économiquement et écologiquement votre appareil de chauffage au bois.

LE CHAUFFAGE BOIS



1^{ÈRE}

ÉNERGIE RENOUVELABLE
UTILISÉE EN FRANCE (20 %)

Une énergie qui participe
à l'indépendance énergétique
de la France

JUSQU'À

10 FOIS
MOINS

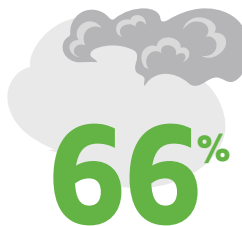
DE PARTICULES FINES
ÉMISES AVEC UN APPAREIL
PERFORMANT BIEN UTILISÉ POUR
LA MÊME CHALEUR PRODUITE

UNE MAUVAISE UTILISATION DE VOTRE
CHAUFFAGE BOIS CONDUIT À :



75 %

DES JOURNÉES DE VIGILANCE
POLLUTION PROVOQUÉES
PAR UN DÉPASSEMENT
DES SEUILS RÉGLEMENTAIRES
DE PARTICULES



66 %

DES ÉMISSIONS DE
PARTICULES FINES (PM_{2,5})
ANNUELLES EN RÉGION
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

LE CHAUFFAGE AU BOIS :

LES BONNES PRATIQUES

Des économies, une meilleure efficacité, moins de pollution, une sécurité assurée...n'attendez plus pour suivre les 4 étapes de l'utilisateur expert du chauffage au bois !

1. LA QUALITÉ DU COMBUSTIBLE ET L'IMPORTANCE DU STOCKAGE

Ce qu'il faut, c'est un bois de qualité... et bien sec !

LES BOIS À PRIVILÉGIER



Issus de feuillus durs :
chêne, hêtre, charme...

(les bois de feuillus tendres comme le bouleau ou le peuplier sont plutôt à utiliser à l'allumage).



Granulés ou plaquettes
adaptés à l'appareil utilisé



De préférence porteurs
d'un **label de qualité**

À ÉVITER

- Le bois traité, peint, souillé (vieux meubles, bois aggloméré, bois récupéré sur les chantiers...),
- Le bois vermoulu (attaqués de moisissures et de champignons),
- Le bois humide ou mouillé, (mauvais rendement, encrassage du poêle et pollution),
- Les déchets, cartons, magazines, briques de lait, emballages...

L'IMPORTANCE DU STOCKAGE

À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ

Un combustible (granulé, bûches) humide c'est plus polluant, un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent plus rapidement, plus de bois consommé et moins de chaleur produite....

Les combustibles doivent donc être stockés dans des lieux abrités, isolés du sol et dans un endroit bien ventilé. Les abris intérieurs non ventilés (garages, caves) sont à proscrire !

CONSEILS



- **Pour les bûches fraîchement coupées : les faire sécher au moins 18 mois avant utilisation.**
- **Pensez à rentrer les bûches 48 heures avant leur utilisation pour parfaire leur séchage.**
- **Pour les sacs de granulés, ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année.**

**Indicateur d'une bûche parfaite ?
Ses flammes sont bleues à la combustion !**



2. ON EMPILE POUR L'ALLUMAGE... MAIS ASTUCIEUSEMENT !

L'ALLUMAGE DU FEU PAR LE HAUT, POURQUOI ?

Pour obtenir une meilleure combustion, il vaut mieux allumer un feu par le haut. Les fumées générées par la combustion sont captées et consommées par les flammes au-dessus.

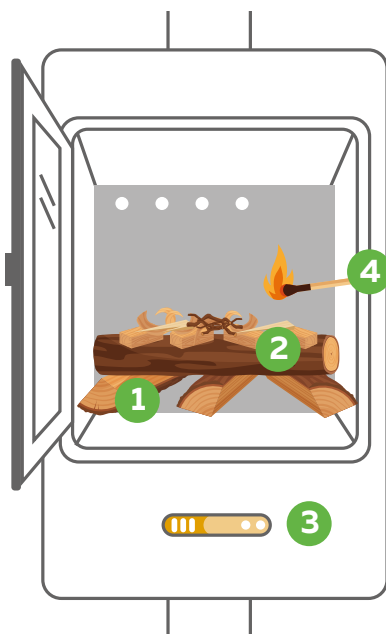
ASTUCE



De nombreux tutoriels sont disponibles sur internet pour apprendre à « allumer par le haut » facilement et en quelques minutes seulement !

4 ÉTAPES À SUIVRE

1. Déposer les bûches, bien espacées avec les plus gros diamètres en dessous.
Conseil : ne pas surcharger ! Il est essentiel que l'air continue de circuler entre les combustibles.
2. Ajouter dessus le bois d'allumage : feuillus tendre comme la cagette en peuplier, le bouleau...
3. Ouvrir les clapets d'arrivée d'air pour l'allumage et le rechargement.
Conseil : penser à le réduire une fois que le feu aura pris, sans jamais refermer complètement).
4. Allumer par le haut.





3. LA COMBUSTION ET LE TIRAGE : SOYEZ VIGILANT !

Un appareil à bois doit fonctionner à plein régime.
Au ralenti, il consomme et pollue davantage.

De faibles émissions
polluantes



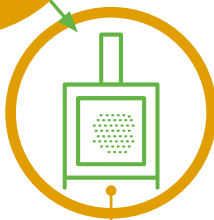
Un lit de braises
« serein »



UNE
COMBUSTION
COMPLÈTE
ET PARFAITE
=



Peu de fumée



Une vitre peu
encrassée

**Le tirage est l'aspiration de l'air
dans le conduit de fumée.**

Un tirage bien réglé est essentiel
au bon fonctionnement de
l'installation. S'il est trop faible,
l'appareil pollue davantage
et son rendement diminue.
S'il est trop fort, l'appareil
surconsomme, gaspille de
l'énergie et émet plus de
particules fines.

CONSEILS



- Ne pas surcharger, il est plus efficace de recharger régulièrement pour maintenir de l'air dans l'habitable,
- Un bon apport en oxygène est indispensable pour une bonne combustion : ouvrez les entrées d'air lors de la recharge !
- Ne refermez jamais les entrées d'air complètement, même la nuit !

4. L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION : INDISPENSABLE POUR GARANTIR SA LONGÉVITÉ, ET VOTRE SÉCURITÉ !

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 mm de suie dans le conduit de fumée = 10 % de consommation de bois en + !

Une vitre encrassée signale une mauvaise combustion.

Pour y remédier : ouvrez davantage les entrées d'air !

CE QU'IL EST OBLIGATOIRE

DE FAIRE FAIRE

L'entretien de l'appareil et le ramonage des conduits de poêle et de cheminée est obligatoire au moins 1 fois par an

(Source : règlement sanitaire départemental).

Il doit être réalisé par un professionnel qualifié.

→ un certificat de ramonage doit vous être fourni.

ATTENTION :

Un défaut d'entretien annuel obligatoire peut être une cause de refus d'indemnisation de la part de votre compagnie d'assurance en cas de sinistre lié à votre appareil de chauffage. Aussi, il peut faire l'objet d'une amende de 3^e classe de 68 € minimum.



CONSEILS



- Pour le nettoyage, des produits du commerce sont souvent agressifs et nuisent à l'étanchéité du film de la vitre,
- N'utilisez pas votre aspirateur habituel pour nettoyer votre appareil, mais plutôt un aspirateur adapté ou une balayette à cendres ! (cela évite les risques d'incendie, l'aspirateur habituel n'est pas adapté pour recevoir ces particules qui abîmeront rapidement votre matériel).

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

EN PLUS POUR ENTREtenir

RÉGULIÈREMENT VOTRE

INSTALLATION

- Vider souvent le cendrier,
- Nettoyez régulièrement l'intérieur de l'appareil et les grilles d'air chaud,
- Nettoyer régulièrement la vitre de l'appareil avec un chiffon humide et de la cendre fine.

PRATIQUE !

- Il est important de bien respecter et suivre les instructions de la notice de l'appareil. La notice fournie par le fabricant donne les indications précises sur le chargement en combustible ou encore le réglage du tirage pour une combustion optimale.
- Et si, en plus des bonnes pratiques, vous changez votre appareil ancien ? Les appareils anciens ont des rendements moins importants et polluent davantage.

Pour les remplacer, des aides existent.

N'hésitez pas à contacter Rénov'actions42, le service public local et gratuit de la rénovation énergétique pour en savoir plus !

AUPRÈS DE QUI ME RENSEIGNER ?

ademe.fr > Bien se chauffer au bois

Pour aller plus loin :

Tuto Ademe

« Comment bien se chauffer au bois ? »

Guide de l'Ademe

« Adopter le chauffage au bois »

Rénov'actions 42

T 04 77 41 41 25

renovactions42.org

En partenariat :



Conception et réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole.
Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer décembre 2022. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
accueil@saint-etienne-metropole.fr
saint-etienne-metropole.fr

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

SÉM